

ORGANISATION DE LA GARANTIE DES METAUX PRECIEUX

SUISSE

1 Système de marquage

Les bureaux de contrôle sont rattachés à l'administration des douanes, dépendante du département fédéral des finances. Ces bureaux sont chargés d'essayer et de marquer du poinçon officiel les boîtes de montres du poinçon de titre représentant une tête de chien (« tête de saint bernard »). Il s'agit d'un marquage obligatoire. Il n'existe pas de seuil de dispense de marquage. Le poinçonnement officiel des autres ouvrages est facultatif.

2. Conditions d'acceptation des ouvrages sans formalités de garantie

Il existe entre la France et la Suisse une reconnaissance mutuelle des poinçons officiels de garantie apposés par les deux Etats. Cette convention bilatérale du 2 juin 1987, supprime le double contrôle des ouvrages en métaux précieux.

Les ouvrages sont revêtus du poinçon de garantie apposé par le bureau de contrôle (tête de Saint-bernard avec l'identifiant du bureau de garantie représenté par une lettre majuscule, du poinçon du fabricant et du poinçon de titre indiquant la teneur en millièmes de métal précieux.

Il est joint les dessins des poinçons de titre existant avant le 1^{er} août 1995, toujours valables aujourd'hui.

2-1 Nom et adresse des bureaux de garantie

- bureaux de contrôle :
Bureau central du contrôle des métaux précieux (B)
Monbijoustr.40, CH-3003 BERNE
Tél. +41 (0)31 322 66 75

Edelmetallkontrolle (*) étoile à 5 branches
Post-Passage 5
Ch-4002 BASEL
Tél. +41 (0)61 201 22 33

Edelmetallkontrolle (B)
Schwanengasse 50 a
CH-2503 BIEL
Tél.+ 41 (0) 32 266 70 15/16

Bureau cantonal du contrôle (C)
67, av. L.Robert
CH-2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. +41 (0) 32 913 75 65

Controllo dei metalli preziosi (T)
22, via Motta, 6830 CHIASSO
Tél. +41 (0) 91 695 55 80/81/82

Contrôle fédéral des métaux précieux (G)
12, rue des Gares, case postale 2294
CH-1211 GENEVE 2 Cornavin
Ville : Tél. +41 (0) 22 748 28 28/20
Aéroport : Tél. +41 (0) 22 717 77 20

Contrôle fédéral des métaux précieux (G)
case postale 1025
CH-1211 GENEVE 5 AEROPORT

Contrôle fédéral des métaux précieux Bienne (J)
Subdivision Le Noirmont
9, rue du Doubs
CH-2340 LE NOIRMONT
Tél. +41 (0) 32 957 66 88

Edelmetallkontrolle (Z)
Molkenstrasse 8
CH-8004 ZURICH
Tél. +41 (0) 1 242 24 51/57 (0) 44 245 82 41/42/43

Edelmetallkontrolle Zurich-Flughafen
Zurich DA Flughafen
CH-8058 ZURICH-FLUGHAFEN
Tél. +41 (0) 43 816 20 62/72

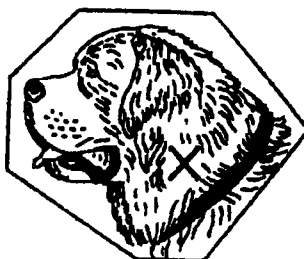
2-2 Norme d'accréditation des bureaux de garantie

Les laboratoires de ces bureaux de contrôle sont accrédités selon la norme ISO 17025.

SUISSE

Poinçons de garantie

Poinçon officiel depuis le 1er août 1995 : « Tête de saint-bernard » pour tous les métaux précieux et tous les titres légaux



Reproduction des poinçons officiels utilisés avant le 1er août 1995

Ouvrages en métaux précieux

750	Or - Gold 585		375 *	Argent - Silver 925 800		Platine Platinum 950
« Helvète »	« Escueil »	« Morgentiers »	« Canard »	« Coq de bruyère »	« Boquetin »	

* Seulement pour les boîtes de montres

Boîtes de montre de provenance étrangère

750	Or - Gold 585		375	Argent - Silver 925 800		Platine Platinum 950
« Lys 1 »	« Lys 2 »	« Titre bas »	« Genève 1 »	« Genève 2 »	« Tête de Nègre »	